



PLAN LOCAL D'URBANISME



PLAN DE SERVITUDES

ECHELLE 1/3 500

P.L.U. ARRETE PAR D.C.M. DU 08-10-2003
 P.L.U. SOUTIENS A ENQUETE PUBLIQUE PAR ARRETE MUNICIPAL DU 09-04-2004
 P.L.U. APPROUVE PAR D.C.M. DU 12-07-2004
 P.L.U. MODIFIE PAR D.C.M. DU 25-10-2006

- Plan de prévention des Risques Naturels Prévisibles - PPR**
- Zones d'épandage des crues; Zone de construction interdite; Zone de développement urbain conditionnel
 - Planifier admettant les zones affectées ou susceptibles d'être affectées par des travaux souterrains.
 - Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés
 - Limite d'Espace Naturel
 - Sensible
 - Limite des 50m relative aux massifs boisés de plus de 100 hectares
 - Aménagement spécifique du parking de réparation sur la RD05 (aménagement sur emprise d'occupation spéciale)
 - voie bruyante de cat. 1 (A 104 tracé rive droite)
 - Limite de zone non aedificandi (A104)
 - Zone de nuisance (RD 55 - 100 m) - (A 104 tracé rive droite - 300 m)

- LEGENDE**
- Limite de commune
 - Limite de zones
 - Servitudes d'UTILITE PUBLIQUE
 - AS1 : Servitudes de protection des eaux potables.
 - D : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz.
 - H : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
 - B : Servitudes relatives à l'implantation du conseil de recherches et d'exploitation des entrées, de sables et graviers d'alluvion.
 - T1 : Servitudes relatives au chemin de fer
 - Voie ferrée concédée - Ligne SNCF gare Saint-Lazare - Marais-épingle.
 - EL3 : Servitudes de municipalité.
 - Rives concédées : Les rives de l'Oise.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEUR ET D'AMÉNAGEMENT - (SIAU) - 1 Rue de Champ 91190 Guesnoy-Val de Saône
 Téléphone : 01-60-12-67-00